



Cabinet du Préfet délégué
pour la défense et la sécurité

Metz, le 29 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE n°3

ÉPISODE NEIGEUX INTERDICTION DE CIRCULATION ET STOCKAGE DES POIDS LOURDS MARDI 29 JANVIER 2019

La région Île-de-France se prépare à un fort épisode neigeux et a interdit la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes sur l'ensemble de son réseau routier à compter de 19 heures.

En conséquence, la circulation des poids lourds sera interdite dès 19 heures sur les axes suivants en direction de l'Île-de-France (dans la Marne et dans l'Yonne) :

- A4
- A5
- A6
- RN4

Des aires de stockage seront mises en place sur ces axes pour stocker les poids lourds, pour une durée allant a minima jusqu'à mercredi matin.

Par ailleurs, des cumuls de neige pouvant aller localement jusqu'à 15 centimètres sont attendus sur le réseau routier national de la Zone EST ; cet épisode de neige s'accompagne également de vents violents pouvant provoquer des congères.

Ainsi, la circulation des Poids Lourds sera interdite à partir de 19 heures sur la totalité de la RN4 dans la Marne, la Haute-Marne, la Meuse et la Meurthe-et-Moselle dès les premières chutes de neige. Les Poids Lourds sont invités à s'arrêter de manière anticipée sur les aires de repos spécialement aménagées.

Les principales difficultés de circulation sont attendues sur la zone mercredi en début de matinée ; la plus grande prudence est recommandée aux usagers lors des départs au travail. La circulation des transports scolaires est interdite dans plusieurs départements de la Zone. Renseignez-vous sur les conditions de circulation avant de prendre la route.



Conseils en cas de déplacements

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation, les déviations mises en place et les consignes données.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Réduisez votre vitesse et gardez les distances de sécurité.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de www.bison.fute.gouv.fr et sur les conditions météorologiques sur le site de www.meteo.fr.



[@prefetzoneest](https://twitter.com/prefetzoneest)
[@COZ_EST](https://twitter.com/COZ_EST)

Contact presse préfecture de zone :
Sebastien Leonard
07 88 84 80 88
sebastien1.leonard@interieur.gouv.fr

Jérôme Herr
03 87 16 10 68
jerome.herr@interieur.gouv.fr